

Saskatchewan participent à part entière. Depuis 1975, des stocks de pétrole font l'objet d'échanges de part et d'autre de la frontière afin d'assurer l'approvisionnement de certaines raffineries américaines tout en réalisant des économies au titre du transport. Les deux pays explorent maintenant les possibilités d'une coopération plus poussée, notamment en ce qui concerne la valorisation du charbon, les échanges de produits pétroliers et l'exploitation des sables bitumineux.

De surcroît, le Canada collabore étroitement avec les États-Unis et d'autres nations au sein d'organisations multilatérales, notamment l'Agence internationale de l'énergie, à la solution des problèmes énergétiques dans le monde et à l'étude des questions financières connexes.

Environnement

Le Canada et les États-Unis s'entendent pour accorder une priorité élevée à la surveillance étroite et au règlement de problèmes écologiques transfrontaliers qui ont souvent été source d'inquiétude de part et d'autre. La collaboration sur les questions environnementales remonte même plus loin que la signature, en 1909, du Traité sur les eaux limitrophes, qui demeure néanmoins une date marquante dans l'histoire de nos relations au chapitre de l'environnement et de la gestion de nos ressources hydrauliques.

Les deux pays procèdent fréquemment à des consultations et à des négociations sur une vaste gamme de projets ayant trait à l'environnement. La Commission mixte internationale, créée en 1909 aux termes du Traité sur les eaux limitrophes, joue un rôle actif et précieux dans ce secteur. La CMI exerce en effet certaines fonctions de réglementation et peut, à la demande des gouvernements, effectuer des études spéciales et formuler des recommandations.

L'engagement pris récemment par les deux gouvernements, qui s'est traduit par une déclaration conjointe publiée le 26 juillet 1979 et par un memorandum déclaratif d'intention signé le 5 août 1980, en vue de l'élaboration d'un accord de coopération sur la réduction des polluants atmosphériques transfrontières est un événement particulièrement notable. Ce problème et, singulièrement, le phénomène connu sous le nom de "pluies acides", présente une menace grave dans de vastes régions des deux pays.

Aux termes des accords de 1972 et 1978 sur la qualité de l'eau dans les Grands lacs, le Canada et les États-Unis se sont engagés à mener des efforts de coopération pour assainir ces eaux. Les deux gouvernements sont par ailleurs de plus en plus préoccupés par le problème des déchets dangereux et toxiques, particulièrement dans la région des Grands lacs.

Le projet de dérivation Garrison, au Dakota du Nord, est une autre grande source de préoccupation. Parmi les autres sujets d'intérêt permanent mentionnons le trafic des pétroliers sur la côte Ouest, le projet connexe d'aménagement d'une raffinerie à Eastport, au Maine, et le projet d'inondation de la vallée de la Skagit en Colombie-Britannique.